

La litanie des saints

Par Agnès Minier

La litanie des saints se chante lors de grandes célébrations liturgiques : Toussaint, veillée pascale, baptêmes, confirmations, ordinations et professions religieuses, en rite propre, en prière universelle (après le Credo et avant l'Offertoire) ou procession d'ouverture (ex : celle des cardinaux électeurs vers la chapelle Sixtine).

Elle s'adresse au Christ, commence en Kyrie : « prends pitié » et conclue en invocations : « délivre-nous » « écoute-nous » « exauce-nous ». Vierge Marie, anges, archanges, patriarches, prophètes, apôtres, évangélistes, disciples, martyrs, docteurs, confesseurs, évêques, ministres, fondateurs, évangélistes, moines, réformateurs, saints et saintes de Dieu sont nommés par le(s) chantre et sollicités par l'assemblée pour intercéder auprès du Seigneur : « priez pour nous ».

Les promotions épiscopales conseillent : YL 26-76-6 (AELF-J-M. Dieuaide) et CNA 478 (AELF-J. Gelineau) avec possibilité d'alterner soliste homme/femme/2-3 enfants assurés vocalement, ou un petit chœur dans le WY 207 (A. Gouzes).